



# POLITIQUE SALARIALE 2023

## PROMO SUR LES SALAIRES !



Avec une inflation jamais vue depuis plus de trente ans, l'année 2022 a vu les salaires à Airbus Defence & Space baisser : **les salariés ont perdu 2% de pouvoir d'achat en 2022** en moyenne dans le groupe et davantage encore pour ceux qui n'ont pas eu d'augmentation individuelle.

On aurait été en droit d'espérer un rattrapage, voire même une politique salariale attractive pour l'année 2023 qui s'annonce aussi compliquée que 2022... Et bien, il y a de quoi être déçus...

Les réunions de révision de l'accord 2022/2023 ont tourné court, avec deux rencontres pour la forme. Tout avait en effet déjà été ficelé en coulisses avec les syndicats signataires. C'est ce qu'on peut appeler **un dialogue social au rabais !**

Tout ça pour ça :



Résumé des négos 2023



-3% VS INFLATION PRÉVUE 2023

AUGMENTATION GÉNÉRALE

2.00%

Minimum : 100€

+

0% MINIMUM GARANTI

AUGMENTATION INDIVIDUELLE

2.60%

+

0% LISIBILITÉ

BUDGET COMPLÉMENTAIRE

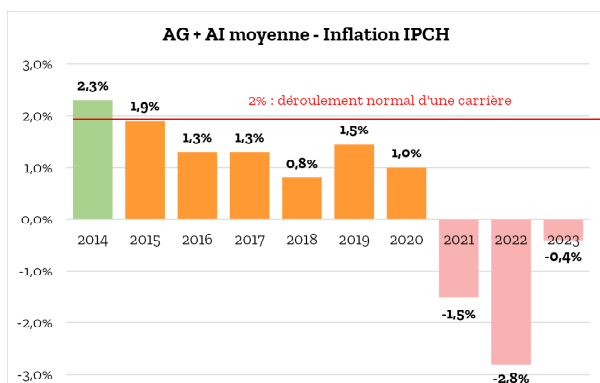
0.90%

### LE POUVOIR D'ACHAT BRADÉ

Dans l'absolu, 4,6% (AG + AI) peut sembler correct au regard des dernières augmentations. Mais gardons en tête **l'inflation record des deux dernières années** :

- Inflation IPCH : 6,7% en 2022 ;
- Inflation prévue en 2023 : entre 5 et 6% au minimum ;
- Augmentation des prix alimentaires : +15% ;
- Fin du bouclier énergétique en mars 2023, etc.

Après plusieurs décennies de faible inflation, nous devons changer de logiciel d'urgence, car **le maintien du pouvoir d'achat, ça ne se négocie pas !**

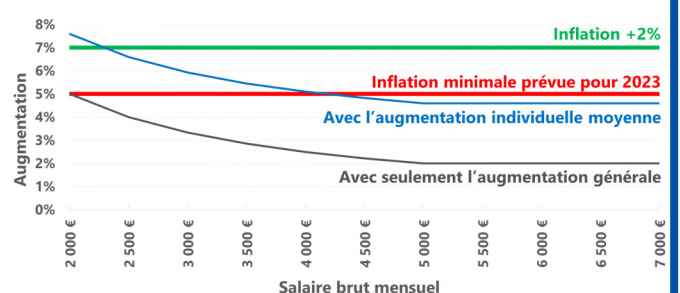


### LE VRAI PRIX DES BONNES CHOSES ?

La seule bonne nouvelle, c'est le **minimum d'augmentation générale de 100€ brut**.

Pour les salaires les plus faibles, c'est **une augmentation bienvenue. Elle reste cependant insuffisante** l'effet de l'inflation est beaucoup plus important sur ces bas salaires.

Malgré ce talon d'augmentation générale de 100€ brut, et pour la majorité des salariés, **cette politique salariale est donc bien trop faible** pour **rattraper les pertes de salaire** des années précédentes, et encore moins pour **valoriser l'expérience acquise**.



# MAXI SOLDES

# SUR L'EXPÉRIENCE

**La nouvelle classification à l'emploi ne reconnaissant plus l'expérience, c'est dorénavant à la politique salariale de la valoriser.**

Depuis des années, Airbus ne reconnaît pas l'expérience à sa juste valeur. En 2022 par exemple, les salariés de plus de 50 ans touchaient moins souvent des augmentations individuelles (en 2022 plus de 85% des cadres ADS de moins de 60 ans ont eu une AI contre 60% pour les cadres de plus de 60 ans) et leur montant était plus faible (entre

100 et 120€ de moyenne pour les cadres ADS de moins de 60 ans, mais seulement 83€ de moyenne pour les cadres de plus de 60 ans).

**Alors que le gouvernement et le patronat veulent nous faire travailler jusqu'à 64 ans, la politique salariale menée au détriment des plus de 50 ans ne va pas motiver les salariés expérimentés à rester chez ADS pour transmettre leurs connaissances aux nouvelles générations.**

## UN BUDGET COMPLÉMENTAIRE INSUFFISANT !

Les augmentations individuelles sont officiellement attribuées en fonction du mérite de chacun. En pratique, l'évaluation de ce « mérite » reste très subjective et génère des frustrations.

Comme chaque année, le budget des augmentations individuelles servira aussi à rattraper les salariés en dessous de leurs minima. En 2023 **l'augmentation générale de 2% ne garantira pas le maintien de nombreux salariés au dessus des minima** (en hausse de 4 à 4,7% en fonction du statut du salarié).

Le budget complémentaire de 0,9% semble bien insuffisant car celui-ci servira à financer le talon d'augmentation générale de 100€, et « à anticiper **partiellement** » les écart par rapport aux futurs salaires minima hiérarchiques (SMH) de la nouvelle classification.

Le restant de cette future mise aux SMH sera fait le 1er juillet 2024, donc sans doute avec la prochaine politique salariale ! La CGT demandait un budget séparé pour ces mises aux minima, qui sont obligatoires !

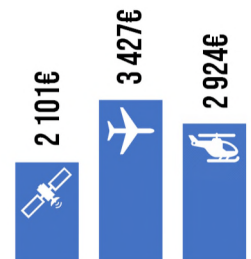
## PARTICIPATION 2023

La participation 2023 sera en **moyenne de 2 982€** (contre 2 913€ l'an passé). Elle sera versée fin juin sur le salaire ou le PEG/PERCOL, selon votre choix à effectuer du 23/05 au 06/06 sur le site Amundi.

## INTÉRESSEMENT 2023

Sans surprise et comme en 2022, we are presque one.

L'intéressement ADS est de **2 101€**.



## POURQUOI LA CGT ADS NE SIGNE PAS

Les syndiqués CGT ont choisi très majoritairement de voter CONTRE le fait de légitimer des augmentations sous l'inflation (même pour ceux qui bénéficieront du plancher d'AG à 100 euros), d'acter les pertes de pouvoir d'achat pour cette année comme pour les précédentes. En conséquence, **la CGT n'est pas signataire de la politique salariale 2022-2023.**

Dans un contexte de forte instabilité, négocier les salaires sur deux ans était une aberration que nous avons dénoncée. Enfin, décaler l'application des augmentations individuelle à septembre 2023 sans rétroactivité est inacceptable.

## S'ORGANISER COLLECTIVEMENT POUR GAGNER

Face à cette nouvelle politique salariale en dessous des attentes des salariés, il est plus que jamais nécessaire de nous organiser collectivement, pour peser dans les négociations :

- Vous pouvez vous syndiquer sur notre intranet : <https://sites.google.com/airbus.com/cgt-ads/se-syndiquer>
- Continuez à répondre à notre enquête #BalanceTaClassif (<https://framaforms.org/balance-ta-classif-1668696459>) dont le rapport est ici : <https://sites.google.com/airbus.com/cgt-ads/infos-pratiques/reloadclassification>